

---

**COMMUNIQUE DE PRESSE**

**REVENU DE BASE : VOTRE AVIS NOUS INTERESSE**

23 octobre 2019

---

**En octobre 2018, 18 Départements<sup>1</sup> s'étaient réunis à l'Assemblée Nationale pour proposer officiellement une proposition de loi demandant l'expérimentation d'un revenu de base. Si celle-ci avait été rejetée, certains point des la proposition ont fait leur chemin auprès du Gouvernement, qui semble ouvert au dialogue dans l'élaboration de son projet de revenu universel d'activité. Mais alors que ce revenu universel, bien éloigné du revenu de base proposé par les Départements, ne sera mis en place qu'en 2023, les Départements continuent de défendre leur proposition d'expérimenter plusieurs modèles avant toute réforme. Ils relancent donc une consultation citoyenne sur un aspect central de toutes les réflexions autour d'un revenu universel : son ouverture aux 18-24 ans.**

Après un an et demi de travaux sur le revenu de base et une enquête citoyenne ayant rassemblé 15 000 contributions, 18 Départements ont proposé en 2018 d'expérimenter un revenu de base :

- sans contrepartie et avec un accompagnement renforcé
- automatique pour résorber le non-recours (aujourd'hui, 35% des personnes éligibles au RSA n'en bénéficient pas)
- ouvert aux jeunes de 18-24 ans
- dégressif en fonction des revenus d'activité
- dont le financement est garanti pour ne pas faire de perdants

Les jeunes de 18-24 ans sont pour la plupart exclus des minimas sociaux, alors qu'un quart d'entre eux vivent sous le seuil de pauvreté, à l'âge où l'émancipation se construit et a besoin de tous les moyens pour se réaliser. En Ardèche, le taux de précarité des 18-25 ans dépasse les 20% là où pour la population ardéchoise il est en moyenne de 14,1%.

Aujourd'hui, les Départements lancent une nouvelle enquête citoyenne recentrée sur l'enjeu central de la précarité des jeunes. Recueillir l'avis des citoyens sur cet aspect en discussion du revenu universel permettra de soutenir la nécessité d'expérimenter plusieurs modèles de revenus universels pour adapter les politiques jeunesse et insertion du Département de l'Ardèche.

Tous les citoyens ont jusqu'au 14 novembre pour donner leur avis sur la question via le formulaire en ligne : <https://monavisurlerevenudebase.fr>

---

**Contact** : Sandrine Barberino, Isabelle Seren, Corine Fontanarava – 04 75 66 71 46 – [com@ardeche.fr](mailto:com@ardeche.fr)

---

<sup>1</sup> Ardèche, Ariège, Aude, Dordogne, Gers, Gironde, Haute-Garonne, Ille-et-Vilaine, Landes, Lot-et-Garonne, Meurthe et Moselle, Nièvre, Seine Saint Denis, et depuis septembre 2018 : Alpes-de-Haute-Provence, Finistère, Hérault, Loire-Atlantique et Lot.